

Charte du Réseau National des Filières Médecine-Sciences

Le réseau national des filières médecine-sciences coordonne les filières médecine-sciences nationales, régionales et locales qui ont pour même objectif de former les futurs professionnels de santé aux métiers de la recherche scientifique en visant un niveau d'excellence. Ce réseau a donc pour vocation de mettre en commun ou partager des formations scientifiques théoriques et pratiques proposées par chaque filière, mais aussi l'animation scientifique (journées scientifiques et thématiques) et les facilités proposées par certaines filières nationales pour permettre aux futurs professionnels de santé de réaliser leurs double cursus de la meilleure façon. Ce réseau a aussi pour vocation de favoriser l'interdisciplinarité scientifique (physique, chimie, mathématique et biologie) et soutenir la formation précoce à la recherche avec en particulier la possibilité de préparer un doctorat de sciences dans la continuité du master 2.

Le double cursus médecine-sciences

Le cursus médecine-sciences a pour objectif de permettre à des étudiants des professions de santé motivés par une activité de recherche future, de recevoir une formation précoce et pluridisciplinaire à la recherche.

Ce double cursus forme en 13 ans des Docteurs en médecine ou pharmacie, Docteurs ès sciences.

Il est divisé en 3 étapes :

1. La première étape de formation scientifique fondamentale, commence en deuxième puis troisième années des études universitaires de santé et a pour but de valider un M1 scientifique ou une équivalence de M1. Il comporte des unités d'enseignement scientifique spécifiques et pluridisciplinaires et une formation expérimentale pratique.

⇒ La formation théorique comporte des unités d'enseignement scientifique qui sont interdisciplinaires et portent sur les implications de la physique, de la chimie et des mathématiques dans le domaine de la biologie médicale.

⇒ La formation pratique comporte au minimum une formation expérimentale en Recherche de 3 mois sous la forme d'un stage dans un laboratoire de recherche labellisé. Le deuxième stage pourrait être remplacé par des "travaux pratiques" de haut niveau organisés avec la contribution de laboratoires engagés dans la filière. Cette formation pratique peut être au mieux réalisée sous la forme de 2 stages de 3 mois dans les laboratoires de recherche labélisés, comme c'est le cas pour l'École de l'Inserm Liliane Bettencourt (EdILB).

Cette formation scientifique se fait en parallèle dès la 2^{ème} et 3^{ème} années de formation aux professions de santé.

2. Les formations théorique et pratique exposées ci-dessus permettent aux étudiants d'accéder à un master 2 scientifique de leur choix qui doit être validé avant la 4^{ème} année d'études médicales ou pharmaceutiques. Il s'agit d'une formation scientifique théorique et pratique à plein temps qui nécessite donc une année d'interruption dans leur formation médicale ou pharmaceutique.

3. Au terme de ce M2 recherche, les étudiants sont encouragés à initier une thèse de sciences de 3 ans de façon précoce, c'est à dire immédiatement après le M2. Pour les autres, cette thèse de sciences sera réalisée soit avant de débiter l'internat, soit pendant l'internat, dans tous les cas avant la fin de leur clinicat.

Missions du réseau médecine-sciences

- ❖ Déposer en ligne des enseignements scientifiques (mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie) introductifs aux différentes filières dans le but de faire la jonction entre la formation de la 1^{ère} année des études de santé et les diverses formations. Celles-ci pourront ainsi être orientées vers les implications biologiques et médicales des sciences exactes.
- ❖ Permettre aux étudiants de bénéficier des expériences pédagogiques proposées par les différents membres du réseau, acquises au cours de la formation précoce à la recherche, incluant des stages d'initiation au travail expérimental.
- ❖ Partager les conseils et choix pour les stages d'initiation à la recherche au cours du premier cycle des études de santé et celui de master 2, y compris à l'étranger.
- ❖ Favoriser le choix de la thèse précoce pour ceux qui souhaitent devenir docteur ès-sciences avant d'aborder la première année du 2^{ème} cycle des études de santé. L'obstacle financier des trois années entre la thèse de doctorat et l'internat sera surmonté par l'attribution d'un nombre limité de contrats de retour aux études de santé dit « contrats de jonction », qui permettront aux meilleurs étudiants de rejoindre l'EdILB.
- ❖ Favoriser le développement d'une communauté pédagogique Médecine-Science :
 - Animation et mise en place de formations communes
 - Encourager le « réseautage » des étudiants médecine-science au niveau national
 - Organisation de conférences pluridisciplinaires
 - Ouverture des journées scientifiques de l'EdILB à l'ensemble des membres du réseau Médecine-Science.
- ❖ Mettre en commun les informations relatives au suivi des cohortes d'étudiants.

Gouvernance du réseau

En assemblée, les représentants des composantes du Réseau choisissent :

- Un bureau composé d'un représentant par filière ou de son suppléant, avec le souci d'avoir une représentation appropriée de chacune des disciplines et des interfaces avec la biologie et la médecine. Le bureau est chargé de la coordination et de la mise en œuvre des actions décrites ci-dessus.
- Un(e) président(e) et un(e) vice-président(e) choisi(e)s au sein du bureau, élus pour 2 ans.

Financement des différentes missions du réseau

Même si chaque composante du Réseau assure sa propre gestion, une domiciliation et un minimum de secrétariat seront nécessaires pour mettre en œuvre la coordination prévue ci-dessus. Le bureau du réseau décidera de l'organisation et de la prise en charge de ce secrétariat.

Les enseignements scientifiques des différentes filières seront conçus et réalisés par les différentes écoles et universités membres du réseau. La prise en charge financière de la réalisation des vidéos correspondantes est à la charge de celles-ci. Le développement d'une plateforme informatique commune où seront déposés ces enseignements sera pris en charge par l'EdILB.

Tous les étudiants appartenant à une filière du réseau et ayant réalisé une thèse précoce avant l'externat pourront postuler à un contrat de 1 à 3 ans de retour aux études médicales ou pharmaceutiques. L'EdILB dispose de 6 contrats de jonction pour le réseau grâce au soutien de la Fondation Bettencourt Schueller. L'attribution de ces contrats reposera sur la qualité des candidats et en particulier leur contribution scientifique. Les étudiants du réseau qui seront retenus pour un contrat de retour aux études de santé seront alors de nouveaux membres de l'École de l'Inserm Liliane Bettencourt (lauréats de la 2^{ème} voie d'entrée à l'EdILB).

Le budget de fonctionnement et d'animation du réseau sera apporté par les établissements porteurs des différentes filières Médecine-Science.

L'organisation des journées scientifiques de septembre et des journées thématiques de l'EdILB sera prise en charge par l'EdILB, chaque filière prenant en charge le transport et l'hébergement de ses étudiants qui y participent.

Membres fondateurs du réseau

Cinq filières sont actuellement membres fondateurs du réseau :

Trois ont un recrutement national

- L'École de l'Inserm Liliane Bettencourt (EdILB)
- Le Programme Médecine - Sciences ENS-PSL-Pasteur-Curie
- Le Programme Médecine - Sciences ENS de Lyon- Université Claude Bernard Lyon 1

Deux ont un recrutement local

- Université de Paris
- Université de Strasbourg (Unistra)

Adhésion de nouveaux membres au réseau

De nombreuses initiatives locales ou régionales voient le jour dans les Facultés de Médecine et de Pharmacie pour proposer aux étudiants de santé une formation scientifique.

L'adhésion d'une nouvelle filière au Réseau sera décidée d'abord sur la qualité scientifique de la formation proposée par cette filière : nature et programme des enseignements théoriques, qualité et labélisation des laboratoires de stages, nature et organisation de l'enseignement expérimental.

Les membres fondateurs du réseau médecine-science insistent sur deux points importants pour l'intégration au réseau :

- La volonté clairement exprimée d'une formation précoce à la recherche avec :
 - L'obtention d'un M2 recherche avant la 4^{ème} année d'étude de Médecine ou Pharmacie et
 - la possibilité de choisir la préparation d'un doctorat de sciences avant l'externat.
- Une formation initiale proposée ouverte sur les disciplines scientifiques fondamentales en favorisant l'interdisciplinarité.

Le non-respect des principes de la présente charte peut conduire à une réévaluation de la participation au réseau d'une des filières.

Les nouvelles filières souhaitant intégrer le réseau national des filières médecine-sciences devront déposer un dossier complet avant le 1^{er} avril de chaque année. Ce dossier devra comporter un document sur la composition du comité pédagogique, un rapport du projet pédagogique (liste des formations théoriques proposées en 2^{ème}, 3^{ème} année et Master en soulignant la part des sciences exactes et de l'interdisciplinarité dans cette formation), les modalités de formation pratique aux sciences des étudiants et la liste des laboratoires proposés comme terrains de stage. Ce projet devra être soutenu par les instances de l'UFR et de l'Université dont relève l'équipe pédagogique. La décision de l'intégration de ces filières dans le réseau sera prise par le même jury que pour les contrats de jonction du réseau (cf. infra).

Modalités pratiques de sélection des étudiants demandeurs de contrats de jonction

Les contrats de jonction pour les étudiants issus des filières membres du réseau ayant réalisé un doctorat de sciences précoce et reprenant leurs études de santé, seront attribués sur concours. Ce concours aura lieu au mois de juin précédant la reprise des études de santé.

Le classement des candidats se fera sur dossier comportant un curriculum vitae, un résumé de 5 pages de l'activité scientifique réalisée en soulignant la contribution personnelle la plus importante réalisée par le candidat et une liste de publications. L'EdILB pourra attribuer au mérite scientifique jusqu'à 6 contrats par an grâce au soutien financier de la Fondation Bettencourt Schueller comme prévu à l'article 5 de la convention de financement de l'EdILB du 9 septembre 2016.

Le classement des candidats sera réalisé par le jury composé du conseil scientifique de l'EdILB auquel s'associera un membre du réseau (président ou vice-président), ainsi que le responsable de chaque filière contribuant au financement commun de ces contrats. La décision sera notifiée au candidat et à l'organisme d'accueil fin juin pour une mise en route du contrat au 1^{er} octobre de la même année.

En conclusion, le réseau national Médecine-Science a pour vocation de réunir dans une réflexion et une animation commune les filières nationales, régionales et locales ayant pour même objectif de proposer aux étudiants des professions de santé une formation d'excellence aux métiers scientifiques.

Date

Lu et approuvé

Signature et cachet de la Présidence de l'Université